Les moyens de prévention

Les protections collectives

- Utiliser des ventilations efficaces et éviter les courants d'air.
- Utiliser des machines équipées de couvercles fermés :
- » pétrin avec un capot plein,
- » diviseuse anti-projection,
- » laminoir et façonneuse à farineur automatique.
- Prévoir des dispositifs de captage de poussières type anneau de Pouyès (l'anneau permet d'aspirer l'air chargé de poussières).



Anneau de Pouyès Crédit photo : www.projair.com

- Préférer l'utilisation d'un aspirateur industriel avec filtre HEPA et dispositif de décolmatage automatique.
- Contrôler les niveaux d'empoussièrement par des organismes compétents, en prenant comme références réglementaires les VLEP 8h relatives aux poussières non spécifiques → 10mg/m³ (totales) - 5mg/m³ (alvéolaires)*.
 *A partir du 01/07/23: 4mg/m³ (totales) - 0,9mg/m³ (alvéolaires)

(A) La CARSAT Bretagne dispose d'incitations financières pour accompagner les entreprises dans l'amélioration des conditions de travail.

En savoir plus : www.carsat-bretagne.fr/home/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/nos-incitations-financieres.html

Les protections individuelles

- Mettre un masque anti-poussières lors des phases de travail exposantes.
- Porter une tenue de travail adaptée et la stocker séparément des vêtements de ville.



1	Au cours de mon travail, si je m'expose à des poussières de farine, je risque :			
	A. Une allergie respiratoire type asthme B. Des maux de tête			
	C. Rien, la farine est un produit naturel			
2	Pour réduire le risque poussières, il est de travail soient :	préconisé d	que mes vê	tement
	A. Portés uniquement sur les lieux de trava			
	B. Rangés dans mon vestiaire avec mes vêtements de ville			
	C. Nettoyés au sein de mon entreprise ou	par un pres	tataire	
3	Pour réduire le risque lié aux poussières conseillé :	s, durant m	on activité	, il est
	A. De balayer les poussières			
	B. D'aspirer les poussièresC. De porter un masque anti poussière lors			
	opérations génératrices de nuages de p	oussières		
4 Je me protège des poussières de farine, en mettant :				
	A. Un masque chirurgical			
	B. Un masque FFP2 ou FFP3			
	C. Des lunettes de protection			

Reponses Q°_{2} - A. Malgré l'origine végétale des farines, les salariés s'exposent à des risques d'allergies et/ou respiratoires. Q°_{2} - A et C. Les vêtements de travail souillés sont une adulte de contamination et de transmission. Q°_{3} - B et C. L'aspiration au plus près de son service de contamination et de transmission. Q°_{3} - B et C. L'aspiration au plus près de son respiratoires, en complément, le nettoyage à l'humide fixe les poussières en les rendant plus lourdes. Les masques de types FFP2 ou FFP3 sont recommandés. Q°_{4} - B. Indication complémentaire : le fait de porter la barbe par exemple, y compris une barbe courte crée une surface irrégulière sur le visage, qui nuit à l'étanchéité du masque et réduit la protection apportée. Le masque doit être ajusté au mieux sur le visage du salarié.

Pour plus d'informations, prenez conseil auprès de votre médecin du travail.

VOTRE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL VOUS INFORME



L'AST35, des experts prévention et santé au service de votre métier

Retrouvez toute notre documentation sur www.ast35.fr

Tous droits réservés AST35 | 110-MED-AP-21 | Novembre 2021



Poussières de farine

Connaissez-vous les risques ?

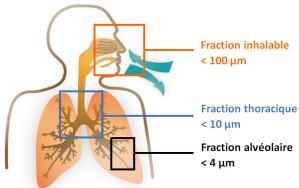


Les poussières de farine, qu'est-ce que c'est?

Les farines sont des mélanges complexes de composants (céréales, améliorants type enzymes, levures, agents de blanchiment, antioxydants, etc.) dont certains possèdent des propriétés allergisantes. Leur mode de production et/ou leur stockage peuvent être à l'origine de contaminations par des agents biologiques type acariens, moisissures.

En raison de leur faible granulométrie, les poussières de farine entrent dans l'organisme par voie respiratoire et peuvent pénétrer jusqu'aux alvéoles pulmonaires.

En l'absence de moyens de prévention efficaces, cette accumulation peut être à l'origine de surcharge pulmonaire.



Pénétration des poussières par la voie respiratoire en fonction de leur taille

Les risques pour la santé

- 1 Les premiers signes d'allergies aux poussières de farine devant vous alerter sont les suivants :
- Éternuements à répétition, écoulement et obstruction nasale → rhinite.
- Démangeaisons oculaires → conjonctivites (allergies oculaires).









2 Risque d'évolution vers des difficultés respiratoires → asthme

L'asthme et les rhinites sont des pathologies reconnues dans le tableau 66 des Maladies Professionnelles au titre des activités en lien avec le broyage des grains de céréales alimentaires, l'ensachage et l'utilisation de farines.

Les situations à risque et bonnes pratiques

Le chargement du pétrin

- Utiliser une manche de silo à farine longue descendant jusqu'au fond de la cuve.
- Vider le sac de farine en plaçant son ouverture au fond du pétrin.
- Verser la farine dans l'eau.
- Plier, rouler et évacuer le sac vide sans le secouer.
- Porter un masque anti-poussières type FFP2 voire FFP3.
- Séparer si possible le fournil du silo.



Le pétrissage

 Lancer le pétrin à petite vitesse et ne pas rester à côté les 3 premières minutes.

Le fleurage

- Utiliser le minimum de farine.
- Utiliser des farines à faible dégagement de poussières : farine enrobée d'huile végétale.
- Fleurer au tamis, étaler la farine à la main, sans la projeter ou fleurer en lâchant la farine au ras du plan de travail.



Le nettoyage

- Ne pas utiliser de balayette ou de balai, préférer l'utilisation de chiffons humides, de raclettes et si possible d'aspirateur industriel à filtre.
- Laver le sol.
- Laver les vêtements de travail séparément.
- Éviter de secouer les couches.

